



Data Act

Changement de fournisseur de services de traitement de données : Que retenir de l'article 25 ?

2026

Mathias Avocats

AVIS IMPORTANT

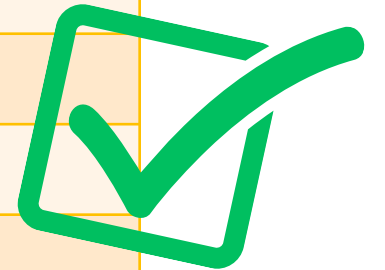
Les informations contenues dans le présent document ne constituent pas des conseils juridiques et ne peuvent s'y substituer.



Changement de fournisseur de services de traitement de données : Quelles principales obligations ?

Clauses contractuelles relatives au changement de fournisseur (article 25) : Check-list contractuelle

Clause de migration et période transitoire de trente jours, avec assistance, continuité
Information sur les risques et maintien de la sécurité
Concours à la stratégie de sortie du client
Résiliation automatique et sa notification
Préavis maximal de deux mois
Liste exhaustive des données et actifs portables
Période de récupération d'au moins trente jours
Effacement intégral en fin de période
Frais de changement conformes à l'article 29



Règlement (UE)
2023/2854 « Data
Act », article 25

Changement de fournisseur de services de traitement de données : Quelles principales obligations ?

Clauses contractuelles relatives au changement de fournisseur (article 25) : Check-list contractuelle

Compléments :

- ✓ § 3 : options de notification du client ;
- ✓ § 4 : procédure d'impossibilité technique ;
- ✓ § 5 : droit de prolongation unique ;
- ✓ art. 28, § 2 : renvoi aux sites internet d'information.



Des formations sur-mesure pour vous et vos équipes, Contactez-nous !

FORMATIONS

Retrouvez les programmes proposés par l'organisme de formation Mathias Avocats



[Retrouvez l'intégralité du Catalogue des formations](#)

Contrats Sensibilisation à la négociation contractuelle

Négocier vos contrats cyber : L'essentiel à connaître !



Durée : 4 heures, en présentiel - continu

Télécharger
239,47 Ko - pdf

Contrats Sensibilisation à la négociation contractuelle

La négociation contractuelle : maîtriser les enjeux et identifier les risques



Durée : 4 heures, en présentiel - continu

Télécharger
239,45 Ko - pdf

Conformité Contrats Données personnelles

DGA / Data Act : Quelles opportunités ? Quel cadre du partage de données ?



Durée : 4 heures, en présentiel - continu

Télécharger
239,66 Ko - pdf

MATHIAS Avocats

20 ans d'expertise en droit du numérique



Besoin d'une veille juridique sur mesure ?

Sur les thématiques qui vous intéressent, sur votre secteur d'activité, votre métier, les nouvelles exigences / le cadre juridique de vos missions, vos opportunités...



Mathias Avocats réalise des veilles sur-mesure pour ses clients, selon les thématiques sélectionnées, secteurs d'activités, métiers.

- Une veille pour vous et vos équipes, chaque mois dans votre boîte mail
- Contenu, format, périodicité, tarif : contactez-nous !

& DROIT

GARANCE MATHIAS, EVA ASPE
ET FRANÇOIS GORRIEZ

PRÉFACE DE MYRIAM QUÉMENER

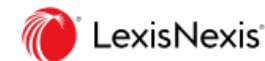
IA, cybersécurité et data : garantir la conformité numérique

**Prix Cybersécurité
du Forum InCyber Europe**



Pour vous et vos équipes !

Disponible chez votre libraire (ou achat en ligne)



Cet ouvrage décrypte les réglementations (*NIS 2, DORA, AI Act, Data Act, Cyber Resilience Act, etc.*) pour vous permettre de maîtriser les risques juridiques, de la contractualisation à la gestion de crise et à sa remédiation, en intégrant également la R&D et l'innovation.

Il contient des **schémas, infographies, interviews de professionnels** (dirigeants, responsables cybersécurité, conformité IA, data, etc.), **des recommandations et outils** (notamment des « **check-lists** » de questions à se poser, des **points de vigilance** sur les **contrats** et la **gestion de crise**).

Conçu comme un **guide pratique**, cet ouvrage propose un parcours de conformité en 5 étapes-clés : **Gouverner, Concevoir, Contractualiser, Gérer les crises et Anticiper**, qui vous accompagnera pour piloter votre conformité numérique.

Par Garance MATHIAS, Eva ASPE et François GORRIEZ,
Editions LexisNexis, Janvier 2026.



Mathias | Avocats

SUIVEZ VOTRE ACTUALITÉ, ABONNEZ-VOUS !

UNE NEWSLETTER MENSUELLE OFFERTE



Mathias | Avocats

JANVIER 2026

Newsletter

VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE MANQUÉ...

Déploiement d'outils d'IA dans l'entreprise : le rôle du CSE

L'introduction de nouvelles technologies, dont l'IA, au sein des entreprises nécessite la consultation et l'information du Comité Social et Economique (CSE) dès lors que cette nouvelle technologie peut modifier les conditions de travail (article L 2312-8 du code du travail).

Quelles sont les bonnes pratiques lors du déploiement d'outils d'IA ? Quels sont les apports de décisions de justice récentes concernant le rôle, à cet égard, du CSE ?



EN SAVOIR PLUS



Droit d'accès : Quel cadre juridique ?

29 Avr, 2026 | Données personnelles / DPO. Droit du numérique

Le droit d'accès est garanti par la loi Informatique et Libertés et par le Règlement général sur la protection des données (RGPD). Ce droit pose de nombreux enjeux pour les organisations et leurs DPO. L'article 15 du RGPD dispose que « la personne... lire plus

L'ACTUALITÉ DÉCRYPTÉE POUR VOUS !

ENSEMBLE, DÉVELOPPONS VOS PROJETS
ET FORMONS VOS ÉQUIPES !
PARTAGEONS NOS EXPERTISES !



AU QUOTIDIEN

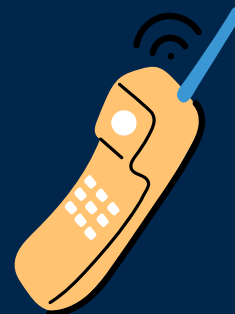
Catalogue des formations





Mathias | Avocats

CONTACTEZ-NOUS !



19 rue Vernier 75017 PARIS

+33 (0)1 43 80 02 01

contact@avocats-mathias.com

<https://www.avocats-mathias.com/>



@MathiasAvocats

